PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 31 mars 2022

VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS

Météo France a placé le département de la Somme en vigilance météorologique orange pour neige et verglas lors du bulletin de 16h ce jour.

Un épisode neigeux débutera ce vendredi aux environs de 00h00 et devrait se poursuivre jusqu'à 14h00.
Une hauteur de neige de 2 à 5 centimètres au sol, pouvant atteindre 10 centimètres localement, est attendue dans la nuit sur le département et persistera en matinée.
Météo France prévoit également des vents soutenus sur le littoral avec des rafales de 70 à 90km/h et entre 50 et 60km/h dans les terres.

Le dispositif de viabilité hivernale est réactivé par les différents gestionnaires de voirie. Les équipes sont mobilisées pour permettre le maintien de la circulation avec notamment des opérations de pré-salage en soirée jeudi et en matinée vendredi. Néanmoins ces conditions météorologiques sont susceptibles d'entraîner des difficultés sur les axes de circulation, en particulier le réseau secondaire et dans les transports urbains.

Un arrêté du préfet de la zone de défense et de sécurité Nord instaure des limitations de vitesse vendredi de 00h00 à 14h00 :
- à **110 km/h** sur les portions d'autoroutes normalement limitées à 130 km/h ;
- à **90 km/h** sur les portions d'autoroutes et de routes nationales normalement limitées à 110 km/h ;
- la vitesse maximale autorisée est réduite à **80 km/h** pour les poids-lourds de plus de 3,5 tonnes et les manœuvres de dépassement leur sont interdites.

La préfète de la Somme a décidé d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur le réseau secondaire (routes départementales et voies communales) vendredi de 00h00 à 14h00.
La Région Hauts-de-France suspend les transports scolaires dans la Somme ce vendredi matin jusque 14h00.

L'amélioration des conditions climatiques est annoncée le vendredi après midi. Néanmoins, le regel en début de journée les samedi 2 et dimanche 3 avril est à prévoir et la vigilance sur les routes est à maintenir.

Conseils à la population sur les comportements à adopter :
* se tenir informé de l'évolution des conditions climatiques auprès des autorités
* limiter les déplacements par mesure de précaution
*en cas de déplacement indispensable, préparer l'itinéraire en munissant le véhicule d'équipements spéciaux liés aux conditions climatiques et en emportant des vivres et des couvertures en cas de blocage sur la route
* respecter les restrictions de circulation et les déviations mises en place
* facilitez le passage des engins de dégagement
* installer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments
* éviter les chutes en dégageant la neige en salant les trottoirs devant votre domicile.

Service communication et représentation de l'État

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr